

RÉUNION COLLECTIVE DE PRÉSENTATION DU COLLÈGE

Les nombreux changements qui accompagnent l'entrée au collège peuvent être déstabilisants pour les élèves. Ils peuvent aussi être à l'origine de certaines appréhensions de la part des parents. Accueillir, être à l'écoute des interrogations et savoir y répondre, tels sont les objectifs des réunions de présentation du collège et de la 6^e.

À QUEL MOMENT ?

Début d'année civile pour les parents des élèves de CM2 en lien avec le directeur d'école. Dans la mesure du possible il est préférable que cette réunion se tienne avant la rentrée en 6^e.

SELON QUELLES MODALITÉS ?

→ Pour les parents :

- Faire cette présentation un samedi matin ;
- Faire cette présentation avec l'équipe du collège, et avec l'animateur de l'espace parent ;
- Établir un planning de visite du collège en activité sur une ou deux semaines, dans les classes volontaires, après la classe ou avant la réunion de préparation si les parents n'ont pas pu se libérer durant les créneaux proposés.

→ Pour les élèves :

- Proposer que les équipes du collège viennent dans les écoles pour se présenter aux élèves.

DANS QUEL LIEU ?

Le réfectoire, le préau, la salle polyvalente de l'école, ou autre lieu, extérieur à l'école, si aucun espace de ce type n'est disponible.

QUELS OUTILS ?

- Livret d'accueil du collège s'il existe ;
- Travaux des élèves ;
- Si l'établissement utilise un espace numérique de travail (ENT), un document d'aide à l'utilisation.

QUELS ENJEUX ?

→ À l'égard des parents :

- Faire en sorte de valoriser l'image du collège de secteur surtout s'il est l'objet de fortes demandes de dérogations.

→ À l'égard des élèves :

- Mobiliser et motiver les élèves de CM2 en vue de leur entrée en classe de 6^e.

QUELS OBJECTIFS ?

- Solliciter les parents sur leurs interrogations ;
- Apporter des réponses aux éventuelles questions ou appréhensions.

Les parents et les élèves partagent un certain nombre d'inquiétudes légitimes qui ne sont pas de même nature mais qu'il convient d'apaiser. Il peut être utile de repartir des questionnements régulièrement observés pour organiser le déroulé de la réunion. Un contact avec les représentants de parents peut utilement compléter les thèmes.

→ Pour les parents :

- Est-ce que mon enfant aura les mêmes chances de réussite dans ce collège que dans celui d'à-côté (considéré comme socialement plus favorisé, mieux situé géographiquement, ayant une meilleure image, etc.) ?
- Est-ce qu'un enseignant sera chargé plus particulièrement de suivre mon enfant durant son année ?
- Comment sera aidé mon enfant en cas de difficultés scolaires ?
- Comment sera encadré mon enfant après la classe ?
- Mon enfant peut-il sortir du collège dès qu'il n'a plus classe ?
- Comment sera assurée la sécurité de mon enfant au sein du collège ?
- À qui dois-je m'adresser en cas de difficultés ? Quel est mon interlocuteur ?
- Comment se déroule la pause méridienne ?

→ Pour les élèves :

- J'ai peur des « grands » de 3^e (changement de statut de « grand » en CM2 à « petit » en collège, les questions de harcèlement) ;
- J'ai peur d'être perdu au sein du collège (passage d'une échelle à une autre ; multiplicité des adultes : la diversité des rôles) ;
- Je ne connais plus personne (soit chez l'équipe éducative soit chez les élèves) et je ne suis pas (re)connu (plus personne chez les enseignants ne me connaît) ;
- J'ai peur de ne pas y arriver (dans la gestion de mes devoirs, dans ce qui m'est demandé).

Les différentes réunions avec les parents doivent aborder et répondre à ces différentes questions.

QUELS CONTENUS ?

→ Présenter en des termes compréhensibles le projet d'établissement/projet de réseau :

- La composition des classes (l'intérêt de la mixité sociale et de la mixité scolaire sur la réussite de tous, l'intérêt pour l'élève de retrouver ses camarades) ;
- L'espace numérique de travail (ENT) du collège ;
- L'organisation de la scolarité en classe de 6^e (en classe, hors de la classe, dans l'établissement) ;
- L'encadrement, la surveillance et la sécurité au sein de l'établissement ;
- La sécurité aux abords du collège ;
- Le(s) projet(s) socio-éducatif(s) du collège ;
- L'accompagnement des élèves et les modalités d'enseignement (cours, enseignements pratiques interdisciplinaires) ;
- Les espaces (salle de travail, le CDI, etc.) ;
- L'espace-parent s'il existe.

- Présenter l'équipe du collège :
 - L'équipe de direction (direction de la SEGPA si elle existe et l'adjoint/e gestionnaire) ;
 - L'équipe de vie scolaire (modalités d'information réciproque en cas de retard/d'absence) ;
 - Le professeur/e documentaliste ;
 - L'assistant/e social/e et les aides financières (bourses, fonds sociaux) ;
 - L'infirmier/ère et le médecin scolaire : la visite médicale obligatoire (12 ans) ;
 - L'équipe enseignante et le rôle du professeur/e principal/e ;
 - Les circuits de communication.
- Présentation et préparation de la première journée de rentrée en abordant notamment la restauration pour les demi- pensionnaires, l'accueil des parents (possibilité de rester durant une heure/la matinée).
- Le poids du cartable (modalités existantes pour les livres des enfants en résidence alternée) et la liste des fournitures scolaires, le livret numérique.
- Organisation de visites du collège pour les parents et les élèves.